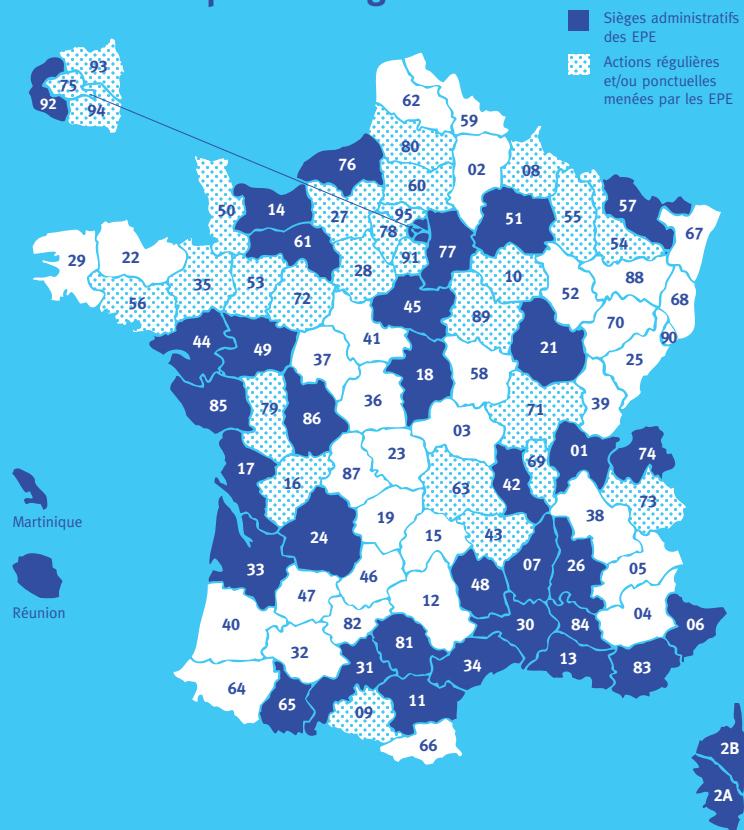


www.ecoledesparents.org



Conception graphique : Élodie Cavet

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs

Accompagner la parentalité, la soutenir, pour que chacun, enfant et adulte, s'épanouisse au sein de la famille, quelle que soit sa configuration.

180 bis, rue de Grenelle
75007 Paris
Tél. 01 47 53 62 70
Fax 01 47 53 62 84
contact@ecoledesparents.org

Le réseau des EPE bénéficie des soutiens : du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), des collectivités territoriales, de partenaires privés.



La Charte du réseau des Écoles des parents et des éducateurs

Les finalités

Dans le champ du soutien à la parentalité, le réseau des Écoles des parents et des éducateurs allie recherches théoriques, réflexions, expérimentations et pratiques concrètes au regard des besoins sociaux et des attentes de l'ensemble de ceux avec qui il travaille :

Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle ou professionnelle

Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent

Faciliter le lien des familles à leur environnement

Favoriser le dialogue dans le groupe familial

Accompagner les moments de crise dans la famille

Mettre en relation les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social

Participer à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

Un réseau d'associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

Les valeurs

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs fonde son action sur un système de valeurs – laïcité, neutralité politique, liberté, démocratie – et sur la reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun dans le respect de sa singularité.

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs intervient dans le champ de l'éducation, entendue comme l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être favorisant le développement de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. Il accompagne l'ensemble des acteurs intervenant dans la relation éducative, parents, enseignants, travailleurs sociaux et jeunes eux-mêmes dans cette co-élaboration de l'autonomie et de la responsabilité qui permettent l'avènement de la citoyenneté. Il contribue à ce titre à la réflexion sur le rôle des relations intergénérationnelles.

La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs

La FNEPE est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs avec une pluralité de moyens. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public. Par son expérience et l'ensemble des professionnels de son réseau, elle bénéficie d'une légitimité qui en fait un acteur majeur du domaine de l'éducation et de la famille.

Soutenir et accompagner le développement des EPE par l'organisation de colloques, de journées de réflexion, de formation, de mutualisation

Valoriser la pratique et l'expertise de son réseau et de son conseil scientifique auprès des pouvoirs publics et d'un large public par des contributions orales et écrites

Participer au débat public sur les sujets concernant la famille, l'enfance, le soutien à la parentalité, l'éducation, la jeunesse et le social

Mobiliser des partenaires sur les actions des EPE et sur les projets de la fédération

La fédération accompagne la création et le développement des EPE, les rassemble et les représente en France.

Mettre en œuvre des expérimentations et des recherches pour analyser les pratiques et les faire évoluer

Conseiller les collectivités territoriales sur la mise en place de politiques de soutien à la parentalité et jeunesse

Faire partager sa réflexion en termes d'éducation et de soutien à la parentalité en organisant des colloques et en éditant la revue L'école des parents